



**Documents à fournir avec le contrat d'inscription**

- une copie de l'assurance maladie et accident de l'enfant
- une copie de l'assurance responsabilité civile du détenteur de l'autorité parentale
- une copie de la dernière déclaration d'impôt des personnes faisant ménage commun avec l'enfant ainsi que tous les documents utiles en cas de changement de la situation financière.
- justificatif du paiement de la taxe (*Fr. 50.00 par enfant - non remboursable*)

Je renonce à présenter les justificatifs de mes revenus. Le tarif maximum sera donc appliqué.

Le représentant légal, par sa signature confirme avoir pris connaissance des directives communales et s'engage à les appliquer.

Lieu, date :

Signature du représentant légal :

.....

.....

**Les dossiers sont à retourner à l'Administration communale – Pl. de l'Eglise 2 – 1124 Gollion**

Dossier reçu le : .....

Dossier complet :

oui

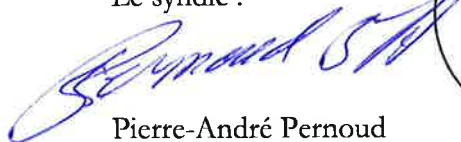
non

Dossier retourné le : .....

Inscription validée par la Municipalité le : .....

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

  
Pierre-André Pernoud



La secrétaire :

  
Corinne Lipp